



AFRIQUE CENTRALE

Améliorer le contrôle des exonérations douanières

Une formation est organisée du 6 au 9 mars à Brazzaville par le Centre régional de renforcement des capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale. L'occasion pour les cadres des administrations douanières de la sous-région de renforcer leurs capacités en matière de suivi et de contrôle des exonérations des droits et taxes des régimes suspensifs douaniers.

Page 8

Les participants à l'atelier



ART ET STYLE

Une semaine de la mode à Brazzaville

La deuxième édition de la semaine de la mode se tiendra du 4 au 8 avril, à Brazzaville, sur le thème « Afro pop », une combinaison de la culture occidentale et des cultures-arts de l'Afrique. Cette activité s'inscrit sous le signe de la découverte, de l'originalité, de la rencontre, des échanges et du partage pour faire valoir les créativité et talents des stylistes designers congolais et d'ailleurs.

Page 16

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Une revanche des Diables noirs très attendue

Les Diables noirs, l'unique club congolais resté en lice des compétitions africaines, sont tenus de remporter demain à Brazzaville leur match contre Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire, vainqueur (2-0) lors de la manche aller de la quatrième journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la

confédération. En attendant cette confrontation, les Diablotins ont pris dimanche le dessus devant V Club Mokanda, dans le cadre du championnat national direct ligue 1. Ils peuvent considérer cette victoire comme un dernier réglage avant la confrontation décisive du 8 mars.

Page 14

FESPACO 2023

« Kundu » remporte le prix Red Sea International



Armel en compagnie d'un autre membre de la production jubilant après l'obtention du prix/DR

Classé dans la catégorie Yennenga post-production, le long métrage 100% congolais en cours de préparation, « Kundu », a été sacré prix Red Sea international festival, lors de la 28e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) qui s'est tenue du 25 février au 4 mars, au Burkina Faso, sur le thème « Cinémas d'Afrique et culture de la paix ».

Page 16

ÉDITORIAL

Décentralisation

Page 2

ÉDITORIAL

Décentralisation

Le forum sur la décentralisation et le développement local, organisé la semaine dernière à Brazzaville, a permis aux participants – acteurs étatiques, société civile, partenaires bilatéraux et multilatéraux – d'identifier les maux qui entravent le fonctionnement optimal des collectivités locales en République du Congo.

Les échanges et les débats de haut niveau devraient permettre d'impulser une nouvelle dynamique à la politique de décentralisation de l'Etat dont elle est un outil efficace pour garantir une gestion administrative de proximité et un développement socioéconomique harmonieux des territoires.

L'implémentation de ce processus n'a pourtant jamais été satisfaisante au Congo où les acteurs sont souvent confrontés aux difficultés en matière de transfert de moyens vers les compétences correspondantes et de mise en place d'outils qui favorisent l'élaboration des plans de développement local.

L'arsenal juridique national définit les pouvoirs des autorités décentralisées et déconcentrées, ce qui permet d'éviter les conflits dans l'exécution des missions qui leur sont assignées. Mais, dans la pratique, il arrive que les deux parties entretiennent des rapports moins cordiaux à cause de la mauvaise interprétation des textes.

Les pouvoirs publics devront tirer les leçons des retrouvailles de Brazzaville pour sortir la décentralisation de son hibernation actuelle. Pour ce faire, un regard bienveillant devra être porté sur l'épineuse question de transfert de manière constante des crédits aux collectivités locales.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Passation de pouvoirs à la Fédération PCT-Europe

Sous la modération de la Commission de contrôle et d'évaluation présidée par Jean Bastien Makoundou, l'ancien et le nouveau président de la Fédération du Parti congolais du travail (PCT) Europe se sont retrouvés à Neuilly-sur-Marne afin de procéder à la passation de pouvoirs.



Passation de pouvoirs entre Patrick Gabriel Dion et Anatole Guy Elenga, nouveau président PCT-Europe/Marie Alfred Ngoma

Sur instruction de la direction politique, la Commission de contrôle et d'évaluation du PCT Europe, le 4 mars, un peu avant la mi-journée, à Neuilly-sur-Marne, s'est déroulée la cérémonie de passation de pouvoirs entre Patrick Gabriel Dion et Anatole Guy Elenga. C'est la fin d'une longue attente de l'officialisation des instances en France du parti au pouvoir au Congo. Cette transition dans le respect «cordial et patriotique» entre les deux membres du Comité central de leur parti ponctue une période marquée par une regrettable animosité ambiante au sein des militants.

Le président France-Europe sortant, Patrick-Gabriel Dion, sur proposition du collège électif des deux assemblées du 21 juin 2014,

à Paris, en présence de Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT de l'époque, avait obtenu le consensus pour succéder à Isaac Djournali Sengha.

Son engagement au PCT remonte à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise lors de son séjour étudiant en Roumanie. À plusieurs reprises, il a exercé des responsabilités dans des associations de la diaspora : SDA, CRJ, Dade, Assocreef. Depuis le 22 octobre de l'année dernière, Anatole Guy Elenga est devenu le président de la Fédération Europe à l'issue de la «Restructuration des instances dirigeantes du PCT en Europe». Sans attendre la passation de pouvoirs qui a été faite, c'est sous le signe du rassemblement et de la cohésion, dans la rigueur et la dis-

cipline du parti : «un mandat pour tous», qu'il travaille.

Le changement de l'an dernier est intervenu à l'issue de l'initiative prise par le secrétaire général du PCT actuel, Pierre Moussa. De ce fait, les militants réunis en assemblée générale extraordinaire, à Paris, avaient élu par acclamation le nouveau bureau mis en place par le parti, représenté par Gabriel Ondongo, secrétaire à l'organisation et à la mobilisation.

Cette rencontre politique a été l'occasion pour Patrick Gabriel Dion de mettre à disposition tous les documents relatifs à sa gestion présidentielle. Réception faite, son successeur a promis d'en faire bon usage dans le respect des directives du parti.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

Une enquête parlementaire au CHU

Les députés ont entériné, le week-end dernier, une proposition de résolution visant à diligenter une enquête parlementaire au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, pour s'imprégner des contreperformances qui l'empêchent depuis des décennies d'atteindre ses objectifs.

Le processus étant approuvé, l'Assemblée nationale va bientôt mettre en place une commission d'enquête spéciale mixte, chargée d'exécuter l'opération. Elle sera composée de dix députés, membres des commissions santé, affaires sociales, famille et genre ; plan, aménagement du territoire et infrastructures ; finances et contrôle de l'exécution du budget.

La commission à mettre sur pied a pour mission de mener officiellement au CHU de Brazzaville une enquête pour collecter des informations fiables sur sa gestion globale, de les analyser et d'identifier le vrai problème auquel il est confronté afin de proposer au gouvernement des solutions idoines.

« En 2017, un audit réalisé par un cabinet spécialisé avait relevé que le dysfonctionnement constaté au CHU de Brazzaville était à la fois d'ordre organisationnel, institutionnel et financier. Il révélait, à cet effet, que le plus grand hôpital du Congo ne respectait aucune norme en matière de santé. A titre d'exemple, le CHU de Brazzaville manque de l'eau potable et de l'électricité en permanence, pas de gestion orthodoxe des fonds et le paiement des salaires avec retard », a noté le rapport de la commission santé, affaires sociales, famille et genre.

Parlant du volet managérial, les députés ont noté avec regret que de 2018 à 2021, quatre directeurs se sont succédé à la tête du CHU de Brazzaville mais sans rendement attendu, et l'hôpital peine toujours à atteindre ses objectifs en matière de soins de santé.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

L'UE et le Congo échangent sur des questions bilatérales

En séjour de travail au Congo, une délégation des groupes Afrique-ACP du Conseil de l'Union européenne (UE) conduite par l'ambassadeur Durazzo Giacomo a échangé le 6 mars à Brazzaville avec le parlement congolais sur plusieurs questions, notamment celles liées aux relations bilatérales.

Ouvrant la rencontre, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a d'abord salué le partenariat entre l'UE, le Congo et les pays africains avant de rappeler les défis environnementaux liés au changement climatique auxquels toutes les parties doivent s'atteler.

Dès l'entame de la rencontre, les premiers vice-présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Léon Alfred Opiambat et Michel Mahinga ont

informé les groupes Afrique et ACP du Conseil de l'Union européenne de la composition de leurs chambres respectives, de leur fonctionnement, des attributions des membres de bureau et celles des commissions, du contrôle que les deux chambres exercent au niveau de l'action gouvernementale et bien d'autres missions.

Quant à la délégation de l'UE, celle-ci a laissé entendre que ce déplacement s'inscrit dans le cadre d'une visite de suivi

et d'études pour approfondir les connaissances sur le Congo, conforter la vision renouvelée de ce partenariat tel qu'exprimé par les deux parties lors du sommet Union européenne-Afrique de février 2022. Il s'agit aussi de voir ensemble comment sceller davantage la coopération avec le Congo, a rappelé un membre de la délégation. « L'idée de ce voyage est de venir sur le terrain, d'échanger avec les contreparties, tant au niveau du Parlement, du gouvernement que de la société civile. Nous venons d'avoir une excellente discussion, un échange de vue avec les parlementaires. On a abordé plusieurs sujets, notamment ceux liés aux relations bilatérales, à la sécurité de la région, et la jeunesse », a renchéri ce dernier.

Jean Jacques Koubemba

« L'idée de ce voyage est de venir sur le terrain, d'échanger avec les contreparties, tant au niveau du Parlement, du gouvernement que de la société civile. Nous venons d'avoir une excellente discussion, un échange de vue avec les parlementaires. On a abordé plusieurs sujets, notamment ceux liés aux relations bilatérales, à la sécurité de la région, et la jeunesse »

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

Les femmes plaident pour la promotion de leur réseau

Le Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires a sollicité le soutien du Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales qui doit mettre son dynamisme en jeu pour l'accompagner à contribuer au développement du secteur.

L'institution qui constitue la clé de voûte de l'action du Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires au plan national, régional et continental n'est autre que le Secrétariat permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, à en croire la coordinatrice de ce réseau, Magali Line Victoire Thadees. « Vous serez pour nous un partenaire dans le renforcement des capacités de notre réseau », a-t-elle indiqué lors de l'échange avec le secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, le 3 mars à Brazzaville, tout en saluant l'adoption en Conseil de ministres du projet de création de l'Institut de hautes études maritimes et fluviales, en examen au Parlement.

Par ailleurs, la coordination du Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires a demandé au secrétaire permanent l'implication de ce réseau dans les réunions internationales, son inscription auprès du comité technique du travail des experts près le Secrétariat permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales...

Pour sa part, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a exhorté le



Le Réseau des femmes échangeant avec le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer/DR

réseau à élargir son spectre en intégrant les «eaux continentales» « Il s'agit d'un domaine dont le chef de l'Etat attend les résultats », a-t-il souligné. Aussi, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a appelé ces femmes à s'approprier le projet de l'Institut de hautes études maritimes et fluviales afin de le

vulgariser auprès de la population.

Les défis au sein du Secrétariat permanent ont été également évoqués, notamment le prochain atelier régional qui sera organisé en partenariat avec l'Office des Nations unies contre la drogue et la criminalité, les 22 et 23 mars à Brazzaville.

Cette initiative vise la législation congolaise qui a montré ses limites en ce qui concerne le jugement des pirates en haute mer. D'où la nécessité pour le Congo d'atteindre la compétence universelle. Il y a également la réunion du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales

dans les prochaines semaines. Laquelle réunion aura pour toile de fond le financement de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales pour renforcer ses capacités, précisément son volet opérationnel assuré par la marine nationale qui nécessite d'importants moyens. En juillet prochain, un colloque est prévu en hommage à Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou. Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a demandé au réseau de réfléchir sur les thèmes en relation avec l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales qui seront débattus pendant cette rencontre.

Les femmes de ce réseau ne sont pas venues les mains vides à cette rencontre prélude à la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars. Elles ont remis au secrétaire permanent qui les a exhortées à continuer à s'impliquer dans cette dynamique commune pour relever les défis. Il convient de rappeler que les femmes qui constituent ce réseau viennent de plusieurs administrations : la direction générale de la marine marchande, le Port autonome de Pointe-Noire, le Conseil congolais des chargeurs et bien d'autres...

Rominique Makaya



AVIS D'APPEL D'OFFRES

No de l'AOIO :001-2023/MATIER/DGGT-CEP



Émis le : 06 mars 2023

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'aménagement du territoire des infrastructures et de l'entretien routier.

Projet : Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1.

Intitulé du Marché : Acquisition de deux pèses-essieux mobiles.

Pays : République du CONGO.

No Prêt : 206/CG-21/01-INFRA du 10/12/2021.

Mode de passation des marchés : Appel d'offres international ouvert.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) ci-après dénommée la Banque pour financer le « Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1 », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de l'« Acquisition de deux pèses-essieux mobiles ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répon-

dant aux qualifications requises pour fournir deux pèses-essieux mobiles ayant les fonctions suivantes :

- Peser l'essieu d'un véhicule ;
- Calcul du poids total du véhicule ;
- Pesage avec insertion de la tare prédéfinie ;
- Calcul de la différence de poids entre deux pesées ;
- Base de données de 500 véhicules ;
- Textes personnalisables ;
- Impression et sauvegarde des pesées sur mémoire USB.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail de 08 h00 à 14 h00, du lundi au vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le paiement se fera par chèque de banque ou par virement. Le dossier d'appel

d'offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement, ou encore par retrait au siège de la cellule.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 06 avril 2023 à 12h30mn. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour, à 13h30mn.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de Cinq millions (5 000 000) Francs CFA.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32; 06 956 86 64, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com ;

Le Coordonnateur,

Signé

BATOUNGUIDIO.-

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SANTÉ PUBLIQUE

Une prise en charge gratuite dermatologique des albinos

Les consultations gratuites des personnes atteintes d'albinisme ont été lancées officiellement le 4 mars, au siège de la clinique médico-sociale de l'association Johnny Chancel pour les albinos (AJCA), à Brazzaville.

Les examens concernent les problèmes dermatologiques et ophtalmologiques afin de soulager tant soit peu les albinos au quotidien. Les soins sont administrés par des spécialistes venus d'Espagne pour donner une formation aux médecins locaux sur les nouvelles techniques de traitement de la peau sensible.

La cérémonie a été marquée par le partage de l'expérience personnelle du ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, et des allocutions de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou Kimbatsa, et des partenaires financiers de l'association, à savoir le consul honoraire de la République de Saint-Marin au Congo, Marcelo Della Corte ; l'ambassadeur d'Italie au Congo, Luigi Diodati.

Le ministre Thierry Lézin Mougalla a martelé sur la désolation des parents à avoir un enfant albinos. Il a exhorté à cette occasion les parents à l'acceptation de leurs enfants albinos car ils sont



Des membres de l'AJCA au siège de la clinique médico-sociale Adiac

comme tout autre enfant, malgré les problèmes génétiques.

De son côté, la ministre Irène Mboukou Kimbatsa a souligné la méconnaissance de l'albinisme par les humains. Selon elle, les albinos subissent des discriminations et des pratiques traditionnelles. Elle a invité la population, les partenaires financiers et les acteurs de la société civile à veiller à la protection et au respect

des droits humains des personnes atteintes de l'albinisme.

« Le ministère s'engage à veiller au respect des instruments juridiques internationaux sur la prévention des agressions et de la discrimination à l'endroit de cette catégorie de personnes vulnérables », a-t-elle indiqué, ajoutant que « le gouvernement mettra tout en œuvre pour que les enfants albinos en âge de sco-

larisation ne vivent pas l'exclusion en promettant sensibiliser les parents à l'acceptation de ces enfants dans la famille ».

Par ailleurs, le plan d'action 2023-2025 de la politique nationale d'action sociale, en cours d'adoption, accordera une place de choix à une stratégie portant sur la prise en charge des personnes sans mélanine ainsi que de leurs droits fondamentaux.

Pour sa part, le Dr Chus Torres a présenté son projet de formation des médecins locaux à l'albinisme afin que chaque pays soit autonome. Cette formation leur permettra d'administrer le traitement aux albinos. Elle a émis le souhait d'un suivi car il y a beaucoup de types d'albinisme.

Le président de l'association éponyme, Johnny Chancel, s'est dit rassurant de la présence des membres du gouvernement pour leur apport. Les activités menées au sein de la clinique, notamment les consultations, les opérations chirurgicales gratuites ainsi que la distribution des crèmes et lunettes solaires ont permis de réduire le nombre de décès des albinos au Congo. De 2015 à maintenant, le nombre de décès s'élève à sept au lieu de trois ou quatre par mois, soit un décès par an.

Notons que les certificats d'honneur et de mérite pour l'accompagnement à l'association ont été remis aux partenaires financiers.

Lydie Gisèle Oko

GENRE

L'égalité des sexes marque le pas, selon la Banque mondiale

La Banque mondiale a publié, le 6 mars, un nouveau rapport sur des réformes en faveur de l'égalité des sexes intitulé « les Femmes, l'entreprise et le droit 2023 ». Selon ce document, le rythme des réformes en faveur de l'égalité de traitement des femmes devant la loi a atteint son niveau le plus bas depuis vingt ans,

Selon la Banque mondiale, la situation « risque d'entraver la croissance économique à un moment critique pour l'économie mondiale ». En 2022, le score moyen mondial de l'indice produit par le rapport Droit n'a augmenté que d'un demi-point pour atteindre 77,1 sur 100. Cela signifie que les femmes ne jouissent en moyenne que d'à peine 77 % des droits juridiques reconnus aux hommes. Le rapport note qu'au rythme actuel des réformes, dans de nombreux pays, une jeune femme qui entre aujourd'hui dans la vie active prendra sa retraite avant d'avoir pu obtenir les mêmes droits que les hommes. « À l'heure où la croissance économique mondiale ralentit, tous les pays doivent mobiliser l'intégralité de leur capacité de production pour faire face à la confluence des crises auxquelles ils sont confrontés », a souligné Indermit Gill, économiste en chef du Groupe de la Banque mondiale et premier vice-président en charge de l'Économie du développement.

« Les États ne peuvent pas se permettre d'écarter près de la moitié de leur population. Le fait qu'une grande partie du monde n'accorde pas aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes constitue non seulement une injustice à l'égard de celles-ci, mais empêche aussi ces pays de promouvoir un développement vert, résilient et inclusif », ajoute-t-il.

Le rapport « Les femmes, l'entreprise et le droit 2023 » passe au crible les lois et règlements de 190 pays dans huit domaines qui influent sur la participation des femmes à la vie économique : mobilité, travail, rémunération, mariage, parentalité, entrepreneuriat, actifs et retraite. Les données arrêtées au 1er octobre 2022 fournissent des repères objectifs qui permettent de mesurer les progrès réalisés à travers le monde en matière d'égalité juridique entre les sexes. Aujourd'hui, seuls quatorze pays, tous des économies à revenu élevé, ont atteint une parité juridique totale.

Plus de droits aux hommes qu'aux femmes en âge de travailler

Près de 2,4 milliards de femmes en âge de travailler dans le monde ne bénéficient toujours pas des mêmes droits que les hommes. Or, en comblant l'écart entre les sexes en matière d'emploi, le produit intérieur brut par habitant pourrait augmenter à long terme de près de 20 % en moyenne.

En outre, des études estiment entre cinq mille et six mille milliards de dollars les gains économiques mondiaux qui pourraient être obtenus si les femmes créaient et développaient de nouvelles entreprises au même rythme que les hommes.

En 2022, seules trente-quatre réformes juridiques liées au genre ont

été enregistrées dans dix-huit pays, soit le nombre le plus faible depuis 2001. La plupart de ces réformes visaient à augmenter la rémunération des congés payés pour les parents et les pères, à supprimer les restrictions au travail des femmes et à imposer l'égalité de rémunération.

Il faudra encore 1 549 réformes pour parvenir dans l'ensemble du monde à une égalité juridique substantielle entre les sexes dans tous les domaines examinés par le rapport. Au rythme actuel, il faudrait au moins cinquante ans pour atteindre cet objectif, alerte le rapport.

La dernière édition du rapport « Les Femmes, l'entreprise et le droit » fournit une évaluation complète des progrès mondiaux réalisés en matière d'égalité des sexes devant la loi au cours des cinquante dernières années. Depuis 1970, le score moyen mondial de l'indice établi par le rapport a progressé d'environ trente points, pour passer de 45,8 à 77,1 sur cent.

Bien que de grandes avancées aient été réalisées au cours des cinq dernières décennies, selon la Banque mondiale, beaucoup reste à faire dans le monde entier pour dépasser les bonnes intentions et obtenir des effets tangibles, à savoir garantir l'égalité des chances pour les femmes devant la loi. Elles ne peuvent pas se permettre d'attendre plus longtemps pour atteindre l'égalité, et l'économie mondiale non plus.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION MILITAIRE

Le chef d'état-major des Armées américaines en visite au Maroc

À la tête d'une importante délégation, le général d'Armée Mark Milley, chef d'état-major des armées des États-Unis d'Amérique, effectue une visite de travail au Royaume du Maroc.

Le général d'Armée Mark Milley a été reçu le 5 mars par Abdeltif Loudyi, ministre délégué chargé de l'Administration de la défense nationale marocaine, et par le général de Corps d'Armée, Belkhir El Farouk, inspecteur général des Forces armées royales (FAR). Au cours des entretiens, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au niveau d'excellence atteint par les relations séculaires d'amitié et de coopération, consolidées par un partenariat militaire stratégique régi par un important arsenal juridique, notamment la feuille de route pour la coopération en matière de défense 2020-2030, signée en octobre 2020, à l'occasion de la visite au Maroc du secrétaire américain à la Défense, indique un communiqué de l'état-major général des FAR.

Après avoir passé en revue l'état de la coopération bilatérale dans le domaine de la défense et les possibilités de la renforcer davantage, le général Mark Milley et le ministre Abdeltif Loudyi ont salué les bilans positifs du Comité consultatif de défense et ont mis en exergue l'importance de l'exercice annuel combiné « African Lion » qui représente un levier majeur de réussite servant l'interopérabilité des forces armées.

Le ministre Abdeltif Loudyi a également évoqué la déclaration tripartite signée entre le Royaume du Maroc, les États-Unis d'Amérique et Israël en décembre 2020, venant renforcer la paix et la stabilité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Il a aussi salué la reconnaissance par les États-Unis d'Amérique de la souveraineté entière du Royaume sur le Sahara. Selon des experts, la visite de haut niveau de responsables militaires américains au Maroc est un signal fort au pouvoir du général Saïd Chengriha en Algérie, aux mollahs iraniens, au Hezbollah libanais, dont les manœuvres représentent une menace croissante pour la stabilité en Afrique du Nord et au Sahel.

Noël Ndong

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeremy Awori prend la tête du Groupe Ecobank en tant que nouveau directeur général

Lomé, Togo, le 2 mars 2023 – Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la société mère du Groupe Ecobank, le premier groupe bancaire panafricain, a le plaisir d'annoncer que Jeremy Awori a officiellement pris ses fonctions de directeur général du Groupe Ecobank. S'exprimant sur sa nouvelle fonction, Jeremy Awori a précisé : « C'est une opportunité formidable de mener Ecobank à la prochaine étape de sa stratégie de croissance. L'Afrique offre des perspectives prometteuses. Ecobank occupe une position unique pour apporter un changement systématique dans le secteur bancaire au niveau panafricain, en s'appuyant sur l'empreinte géographique qu'elle a déjà établie. »

« Grâce à notre plateforme unique, nous sommes bien positionnés pour offrir des produits et des solutions financières aux pays, aux grandes entreprises et aux PME afin de tirer parti des innombrables ressources disponibles sur le continent, et des diverses opportunités de commerce et d'investissement. Nous fournissons également des services financiers adaptés, accessibles et abordables qui répondent aux besoins changeants d'un continent dynamique, jeune et entreprenant. La marque et l'héritage de Ecobank continuent d'être une source de fierté », a conclu Jeremy Awori.

Alain Nkontchou, président du conseil d'administration du Groupe Ecobank, a ajouté : « Les qualités exceptionnelles et démontrées de Jeremy Awori – un leader efficace axé sur les résultats et doté d'une connaissance approfondie du paysage bancaire africain – font de lui le choix idéal pour piloter la croissance du Groupe Ecobank à l'ère actuelle marquée par des changements rapides au niveau mondial et continental ». Le président du Groupe a également indiqué que Jeremy Awori bénéficie du soutien total du conseil d'administration de ETI.

Jeremy Awori apporte avec lui plus de 25 ans d'expérience dans le secteur bancaire, dont près de dix ans en tant que directeur général de Absa Bank Kenya Plc. Avant de rejoindre Absa, il a occupé des postes de direction à Standard Chartered Bank au Moyen-Orient et en Afrique. Sa grande expertise, ses compétences et son savoir-faire dans le secteur font de lui un atout précieux pour le Groupe Ecobank.

-FIN-

**Contact médias**

Christiane Bossom
Group Communications Manager
Email : cbossom@ecobank.com
Tél : +228 22 21 03 03

À propos du Groupe Ecobank (également 'Ecobank Transnational Incorporated' ou 'ETI')

Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, doté d'une expertise africaine inégalée. Il est présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Son réseau panafricain unique offre une plateforme unifiée pour les paiements, la gestion de trésorerie, le commerce et les investissements. Le Groupe Ecobank emploie plus de 13 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients et propose une gamme complète de produits, services et solutions de la Banque des Particuliers, de la Banque Commerciale et de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement à travers de multiples canaux, y compris numériques. Pour plus d'informations, veuillez consulter ecobank.com.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À PARIS

Le stand du Conseil du café-cacao affiche une grande affluence

Placés au rez-de-chaussée du pavillon du hall 5, les représentants de la filière café-cacao de la Côte d'Ivoire ont multiplié les modes d'attraction pour faire découvrir et donner à déguster les produits de leur économie cacaoyère et cafétière durable.

Pour expliquer l'attrait certain des papilles dégustatrices au stand de la Côte d'Ivoire, Sophie Kourouma, directrice de la communication et des systèmes d'information du Conseil du café-cacao, le résume par le seul mot «talent». « *Le talent des artisans sélectionnés qui excellent dans leurs efforts artistiques, efforts culinaires, efforts gastronomiques pour venir présenter le bon cacao et le bon café de Côte d'Ivoire, de bons produits à la transformation de nos terres agricoles* », confie-t-elle, juste le temps d'une interview car le stand ne désemplit pas.

En ce qui concerne les normes, elle répond en énumérant les programmes successifs mis en place par sa structure pour un cacao durable. Face à la décision de l'Union européenne, par exemple en procédant à l'agroforesterie, les producteurs ivoiriens ont fait du cacaoyer l'ami de la forêt. Avec les planteurs, les campagnes de reboisement ont commencé et le recours aux engrais de synthèse a été définitivement abandonné. Le chocolat est naturel.

Aux côtés de Sophie Kourouma se trouve aussi Viviane Kouamé, maître chocolatier, présente sur le stand pour «Choco Vi», start-up spécialisée dans la fabrication de chocolat et d'emballages personnalisés. Elle a le cacao en héritage pour avoir été bercée par des parents eux-mêmes planteurs, desquels elle a appris à connaître le cacao dès sa tendre enfance. Ce



Les artisans du stand du Conseil café-cacao au SIA 2023/Marie Alfred Ngoma

maître chocolatier attribue ce succès, pour sa part, à la présentation de produits issus du terroir. Des produits obtenus de l'adaptation de ses prérequis dans les métiers du chocolat appris en Europe, en les appliquant à la transformation des produits ivoiriens en vue d'obtenir la gamme «Tour d'Ivoire» dans laquelle est répertorié maintenant le chocolat à «l'attiéké».

Également présente sur le stand, Maria Dion-Gokan, caféologue et torréfactrice, spécialiste de la cas-

cara, pulpe de la cerise de café ou infusion à base de café. Elle fait découvrir aux visiteurs une gamme de produits diversifiés à base de bougies, miel de fleurs de caféiers. Elle estime que, hormis l'esthétique beauté du stand, il y a tout lieu d'apprécier d'abord la qualité des produits qui ont été présentés par les meilleurs artisans, soigneusement sélectionnés au préalable. En ce qui la concerne, elle a pratiqué chaque jour, par son savoir-faire, la marque Rituel café, pour donner

à découvrir au public les diverses manières de consommer le café sous toutes ses formes, en exhalant les saveurs et les arômes du terroir.

78 % de la main-d'œuvre dans le domaine du cacao constitués de femmes

Outre ces dames citées, s'exprimait aussi au Conseil du café-cacao, Axel Emmanuel, «Le chocolatier ivoirien». Étant donné sa renommée de chocolatier, il s'est trouvé, de plus, la vocation de former en

grande partie les femmes. D'après les statistiques, en Côte d'Ivoire, elles constituent 78 % de la main-d'œuvre dans le domaine du cacao. Celles-ci vivent dans le monde rural et sont très souvent les épouses de cacao-cultivateurs. Pour toutes ces raisons, Axel Emmanuel travaille à leur insertion dans la chaîne de valeur de la production cacaoyère. Il forme également tous les jeunes désireux de travailler dans la filière, que ce soit en Côte d'Ivoire ou ailleurs en Afrique. « *Je suis allé récemment à Makoua, Ouesso Impfondo, au Congo Brazzaville, où il existe pourtant du bon cacao, mais il manque un cadre de formation pour prétendre obtenir une exploitation aux normes requises par la profession* », déplore-t-il.

Tous les animateurs du stand du Conseil du café-cacao, en grande partie des anciens de la diaspora ivoirienne, heureux de leur participation à cette cinquante-neuvième édition, donnent rendez-vous aux visiteurs du Salon international de l'agriculture l'année prochaine. Par cette participation, ils veulent inciter leurs compatriotes à vouloir s'intéresser aux métiers de l'agriculture en plein essor dans leur pays d'origine.

C'est ce que scandent Viviane Kouamé en ces termes : « *Que les Africains, une fois formés, décident de prendre le chemin du retour pour venir mettre en exergue leur précieux savoir-faire au bénéfice du continent* ».

Marie Alfred Ngoma

RWANDA

Un camp de transit ouvert pour accueillir les réfugiés sub-africains rapatriés de la Libye

Le Centre de transit d'urgence pour les réfugiés (ETM) a été ouvert sur initiative du gouvernement rwandais, dans le cadre d'un accord humanitaire conclu avec l'Union africaine (UA) et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). L'ETM héberge des réfugiés sub-sahéliens bloqués dans le chaos libyen et parfois pris en otage par les trafiquants.

Les images montrant les réfugiés sub-sahéliens soumis à l'esclavage en train de supplier leurs bourreaux avaient choqué l'opinion, notamment sur le continent. À l'époque des faits, le chef de l'État rwandais, Paul Kagame, qui assurait la présidence de l'UA, avait pris l'engagement d'ouvrir un camp dans son pays. L'accord tripartite permet au HCR d'identifier les réfugiés puis d'organiser leur rapatriement vers le Rwanda.

Depuis son ouverture en septembre 2019 à ce jour, le camp a déjà accueilli près de 1500 réfugiés, essentiellement des jeunes hommes, des femmes et des enfants, dont la moyenne d'âge se situe autour de 23 ans. Le site est peuplé en majorité des Erythréens, des Soudanais, des Somaliens, des Guinéens, y compris des réfugiés tchadiens, camerounais et nigériens, a expliqué Élysée Kalyango, le responsable du centre. Au total, douze convois ont été organisés et le HCR

a pu réussir à réinstaller 931 personnes dans des pays d'accueil.

En attendant leur transfert dans des pays d'accueil, en Europe ou en Amérique, les quelque 550 pensionnaires encore présents dans le camp bénéficient des formations en langues (Anglais et kinyarwanda), couture, coiffure, électricité, conduite. Le site est doté des espaces de loisirs et jeux pour faciliter l'épanouissement des occupants. Les spécialistes de l'organisation non gouvernementale Handicap international accompagnent les plus fragiles dans leur rétablissement mental. De nombreux femmes et enfants ont fait l'objet de sévices corporels ou viols lors de leur séjour en terre libyenne.

Des journalistes africains en visite au Rwanda

En marge de la 18e édition du Dialogue national «Umushyikirano», un événement annuel organisé par

du drame humanitaire qui se déroule sur le continent, notamment en Libye.

Agée de 25 ans, Hawa Kondé a été accueillie dans le site avec ses trois enfants. La ressortissante guinéenne est toujours marquée par les stigmates de la violence subie durant trois années en Libye. « *Je ne veux pas revenir sur le pas-*

sort des migrants en Libye et au Maghreb. Abdalla Mahomet Abdalla, réfugié soudanais, organise des activités sportives et culturelles pour tenter de rapprocher ses camarades de fortune. « *Je veux poursuivre mes études en droit afin de revenir contribuer à la reconstruction de mon pays et défendre les droits des per-*



Le dortoir d'une capacité de sept cents places/Adiac

l'État rwandais suite au génocide de 1994, des journalistes africains ont été invités à visiter l'ETM. La visite guidée du camp a permis aux médias de comprendre l'organisation de l'assistance dans le camp et surtout d'écouter les récits des victimes pour mesurer l'ampleur

« *Je tiens surtout à remercier le Rwanda qui a accepté de nous recevoir, moi et mes enfants. S'il vous plaît, aidez nos frères qui sont encore restés en Libye* », a lancé la jeune maman.

Des témoignages recueillis auprès des réfugiés renseignent sur le

jeune homme de 27 ans.

Un nouveau convoi de 150 réfugiés devrait arriver cette semaine pour compléter les places dans le centre de transit, a indiqué Grâce Atim, la responsable d'assistance du HCR.

Fiacre Kombo

AFRIQUE CENTRALE

Les administrations douanières évaluent les défis de suivi des exonérations

Le Centre régional de renforcement des capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (Afrifac centre) organise, du 6 au 9 mars à Brazzaville, un atelier régional au profit des administrations des douanes de la sous-région, en matière de suivi et de contrôle des exonérations des droits et taxes ainsi que des régimes suspensifs douaniers.

L'objectif de l'atelier est de renforcer la collaboration entre les services compétents des douanes de l'Afrique centrale et permettre aux participants d'évaluer ensemble les stratégies et mesures pratiques que leurs administrations mettent en œuvre pour améliorer la gestion, le suivi et le contrôle des exonérations ainsi que des régimes suspensifs douaniers.

Cela leur permettra d'impulser les mesures pertinentes au niveau national. L'atelier formulera aussi des recommandations visant à harmoniser davantage le cadre juridique et les procédures pertinentes au niveau régional.

Sensibiliser les douanes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) aux nouvelles exigences (79 et 333) du code des douanes communautaires relatives à l'exonération sous condition de destination particulière, appuyer les douanes de la Cémac à développer et consolider les instruments de mise en place de l'union, assister les douanes de la communauté d'Afrique de l'Est (Burundi et République démocratique du Congo) font également partie de cet at-



Des participants à l'atelier régional/Adiac

elier régional. « Pour appuyer leurs programmes d'investissements, de lutte contre la vie chère, en faveur des industries extractives, les gouvernements ont autorisé des exonérations. Malheureusement, les douanes des pays concernés ne disposent pas toujours des expériences, connaissances, outils et ressources nécessaires pour suivre et contrôler effectivement ces mesures, source de fraudes et de pertes de recettes supplémentaires », a expliqué le conseiller en administration douanière Afrifac

Centre, Bernard Zbinden.

« Considérant les ressources insuffisantes pour contrôler toutes les importations et compte tenu du besoin de mettre en œuvre les engagements des gouvernements visant la facilitation du commerce, notamment au niveau de l'Union africaine, ces mesures de suivi et de contrôle doivent être ciblées et recourir à une gestion des risques adaptée à l'environnement et aux réalités du pays concerné », a-t-il relevé.

Présidant la cérémonie d'ouverture,

le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a indiqué qu'il était légitime pour les Etats de recourir aux exonérations et aux régimes suspensifs dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement économique et social. Cependant, a-t-il poursuivi, la pratique douanière met en évidence certaines faiblesses dans la maîtrise du cycle de vie des régimes dérogatoires.

« L'atelier de Brazzaville a vocation principalement à renforcer les capacités des gestionnaires

et principaux collaborateurs des structures en charge du suivi des exonérations et des régimes suspensifs », a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances.

Rappelons qu'en 2022, Afrifac avait organisé deux activités d'appui national au profit de la douane congolaise. Celles-ci portaient sur l'inter connectivité avec les autres douanes de la Cémac puis sur le suivi et le contrôle des exonérations et des régimes suspensifs par la Direction générale des douanes et des droits indirects.

Lopelle Mboussa Gassia

CHINE

Le développement vers l'écologie, une des priorités pour l'APN

A l'occasion de l'ouverture de la première session de la 14^e Assemblée populaire nationale (APN) qui se tient du 6 au 13 mars à Pékin, capitale de la République populaire de Chine, Li Keqiang, Premier ministre du Conseil des affaires d'État, a souligné l'ambition du pays à poursuivre la marche d'un développement sain et durable vers l'écologie dans son prochain quinquennat.

La 14^e APN s'est ouverte le 5 mars en présence du président chinois Xi Jinping, également secrétaire général du comité central du Parti communiste chinois. Prenant la parole, Li Keqiang, Premier ministre du Conseil des affaires d'État, a rappelé que « cette année marque le changement de l'équipe gouvernementale. À l'avenir, nous poursuivrons nos efforts dans plusieurs domaines et secteurs, et continuerons à promouvoir le développement économique et social en ayant des priorités ».

Ainsi, en termes de priorité, le gouvernement chinois entend orienter son développement vers l'écologie en approfondissant la lutte contre la pollution de l'environnement ; en renforçant la construction des infrastructures environnementales urbaines et rurales ; en mettant en œuvre de grands projets de protection et ainsi qu'en poursuivant la restauration des écosystèmes importants.

Par ailleurs, la République populaire de Chine souhaite promouvoir l'utilisation propre et efficace du charbon ainsi que les technologies concernées et accélérer la mise en place d'un nouveau système énergétique. « Nous améliorerons les mesures de soutien au développement vert, ferons progresser le développement de l'économie du recyclage ainsi que l'utilisa-

tion économe et intensive des ressources. Nous favoriserons les économies d'énergie et la réduction des émissions de carbone dans les secteurs clés, et poursuivons la campagne « ciel bleu, eau limpide, terre propre », a indiqué le Premier ministre du Conseil des affaires d'État.

Cette vision écologique est d'autant plus importante car depuis quelques années le pays a pris l'initiative d'aller en guerre contre la pollution et les mauvaises habitudes environnementales.

Un engagement sur plusieurs fronts

Outre le volet écologique, Li Keqiang a fait mention d'autres secteurs qui constitueront la priorité du gouvernement lors du prochain quinquennat. Il s'agit de faire de plus grands efforts pour accroître la demande intérieure ; accélérer la mise en place d'un système industriel moderne ; mettre réellement en œuvre le principe dit « consolider et développer sans relâche l'économie publique, encourager, soutenir et orienter avec détermination le développement de l'économie non publique » ; introduire et utiliser davantage d'investissements étrangers en élargissant notamment l'accès au marché et l'ouverture du secteur des services modernes ; éliminer effectivement



Li Keqiang, Premier ministre du Conseil des affaires d'État, intervenant à l'ouverture de la 14^e APN

les grands risques économiques et financiers par une réforme et un contrôle du système financier ; stabiliser la production céréalière et promouvoir le redressement rural ; garantir le bien-être social de base et développer le service public, etc. Les objectifs essentiels prévus pour 2023 portent également sur l'augmentation d'environ 5 % du PIB ; la création de près de 12 millions d'emplois dans les agglomérations urbaines ; la hausse d'environ 3 % des prix à la consommation des ménages ; l'accroissement des revenus

des habitants au même rythme que la croissance économique ; la stabilisation de l'import-export... Avant de faire état de ces priorités, soulignons que Li Keqiang a partagé le rapport d'activité du gouvernement chinois au cours des cinq dernières années qui cumule une note satisfaisante au regard des objectifs fixés qui ont été atteints dans divers domaines, notamment celui de la technologie, l'éducation, la santé, les infrastructures, la politique locale, les relations internationales, la gouvernance administrative, le

développement régional et bien d'autres.

« L'année 2023 est la première année qui verra se traduire dans les faits l'esprit du XX^e Congrès du parti. Pour mener à bien l'action gouvernementale, nous devons, sous la ferme direction du Comité central du parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping et à la lumière de la sa pensée sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, en suivant les dispositions de la Conférence centrale sur le travail économique, faire progresser solidement la modernisation chinoise, poursuivre le principe général dit : aller de l'avant à pas assurés », a laissé entendre le Premier ministre du Conseil des affaires d'État.

Notons que l'APN est l'organe législatif national de la Chine. Outre le rapport d'activité du gouvernement, plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de la 14^e APN, à savoir la présentation et l'examen d'une série de rapports ; la délibération sur un projet d'amendement à la loi sur la législation et sur un plan de réforme des institutions par les députés de l'APN ; le choix et l'élection des membres des organes de l'Etat. Le Comité permanent de la 14^e APN prévoit de délibérer cette année sur 35 projets.

De notre envoyée à Pékin,
Merveille Jessica Atipo

JUSTICE

Une action en vue de Lamuka contre Corneille Nangaa

La coalition Lamuka compte déposer, la semaine en cours, une plainte contre l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa. Cette décision relayée dans la presse a été annoncée par l'un des communicateurs de cette plateforme politique de l'opposition, Prince Epenge.



Corneille Nangaa/DR

La démarche de la coalition Lamuka, selon Prince Epenge, s'appuie sur les révélations faites par Corneille Nangaa qui avait mentionné, lors de sa dernière sortie médiatique, des tractations politiques ayant conduit aux accords pour l'alternance au sommet de l'État. Il a ajouté que cette plate-forme politique a également été persuadée dans cette démarche après le passage du président français, Emmanuel Macron, en République démocratique du Congo.

Corneille Nangaa, annonçant la création de son propre parti politique, a également révélé, dans une interview accordée à «Jeune Afrique», avoir agi comme président de la Céni et concernant l'alternance au sommet de l'Etat, dans l'objectif d'« éviter un bain de sang ». Pour lui, il y aurait donc un deal dans ce sens.

Se saisissant de ces déclarations, Lamuka, qui revendique avoir gagné la dernière élection présidentielle par le biais de l'un de ses leaders, Martin Fayulu, projette de saisir la justice et pense que Corneille Nangaa doit répondre de ce qu'elle qualifie de forfaiture.

L.D.

La FBCP veut une gestion équitable des détenus préventifs

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a demandé, le 6 mars, que tous les prisonniers et détenus préventifs soient traités de la même façon, en conformité avec l'article 12 de la Constitution congolaise du 18 février 2006, stipulant que tous les Congolais sont égaux devant la loi.

La FBCP se satisfait de l'évacuation à l'étranger de l'ancien conseiller du chef de l'État, Fortunat Biselele, pour des soins de santé appropriés. Cependant, elle constate que ce sont des détenus venant de la présidence de la République qui sont autorisés à se faire soigner à l'étranger, alors qu'il y a beaucoup de prisonniers et détenus préventifs qui sont malades en prison et dont l'état de santé nécessite l'évacuation pour des soins. « *Malheureusement, ils sont là et oubliés* », regrette cette organisation.

Cette fondation a cité notamment le cas de l'ancien ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga,



à l'étranger. Il y a également Bernabé Milingano, malade et interné au centre médical de

soins à l'étranger. La FBCP révèle qu'il y a ainsi, dans les prisons congolaises, beaucoup de cas de malades qui nécessitent leur évacuation à l'étranger. « *En gros, nous demandons à la justice congolaise de ne pas pratiquer la politique de deux poids, deux mesures. Il faut une justice pour tous* », conclut-elle.

Lucien Dianzenza

« En gros, nous demandons à la justice congolaise de ne pas pratiquer la politique de deux poids, deux mesures. Il faut une justice pour tous »

condamné à cinq ans de prison et malade, qui n'a pas été autorisé à aller suivre des soins

la prison centrale de Makala, qui aurait également demandé, sans succès, d'aller suivre des

CÉNI

Des inquiétudes autour de la sécurisation du processus électoral

Le processus électoral en République démocratique du Congo, quoiqu'irréversible dans le cadre de la consolidation du processus démocratique, bute actuellement à certaines contraintes d'ordre sécuritaire qui mettent en mal son évolution.

Les dernières atteintes portées aux matériels et kits électoraux dans certaines contrées du pays ainsi que les recours aux méthodes de déportation des électeurs sont de nature à entraver la fiabilité du fichier électoral. Il en est de même des pratiques de violence, de stigmatisation, d'exclusion et de discrimination dont seraient victimes certains compatriotes.

Très préoccupé par ces faits déplorables, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, y est longuement revenu au cours du 89e conseil des ministres qu'il avait présidé, en visioconférence, le 3 mars. Tout en exprimant son satisfécit par rapport à l'avancement du processus électoral tel que piloté par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), avec, à la clé, un chronogramme lié aux opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs - clôturée dans certaines aires opérationnelles et en cours dans d'autres -, le chef de l'Etat n'a pas manqué de relever quelques déficiences dans la sécurisation proprement

dite du processus électoral. Une situation qui appelle des institutions étatiques impliquées dans la protection et la sécurisation dudit processus, une réponse rigoureuse et sans complaisance dans le cadre du régime répressif prévu par les dispositions légales et réglementaires. « (...) *Les matériels et kits électoraux sont inviolables et toute personne ou groupe de personnes, quel qu'il soit, coupable de vol, destruction des matériels électoraux ou de falsification des éléments qui constituent les fondamentaux du processus électoral devait être poursuivie et réprimée sévèrement afin de décourager*

ces pratiques », a tenu à rappeler le président de la République, dans sa traditionnelle communication au Conseil. Il a ajouté que cela vaut également pour toute initiative qui vise à corrompre de quelle que manière que ce soit la constitution du corps électoral ou du fichier électoral.

À en croire Félix Tshisekedi, tout laisse croire qu'il y a des forces obscures dont l'objectif principal est de jeter le discrédit sur le processus électoral en cours et de le dérailler, au besoin. Aussi, pour éviter la persistance de ces actes nuisibles au processus électoral, il a instruit le gouvernement, à travers les différents ministères et services impliqués dans la

sécurisation du processus électoral et des électeurs, à mettre en place, en collaboration avec la Céni, un dispositif approprié afin d'éradiquer toutes ces pratiques. Il a, dans le même temps, demandé aux autres institutions du pays, y compris les cours et tribunaux, à accompagner sans relâche les efforts entrepris pour un processus électoral crédible, ouvert, démocratique et surtout pacifié.

Dans le même ordre d'idées, l'autorité suprême du pays a insisté sur la nécessité de rester tous vigilants pour faire échec à ces actions somme toutes maléfiques. « *Le droit d'être électeur ou éligible étant constitution-*

nnellement garanti à chaque congolais, sans exclusion aucune sur les origines, la race, les éléments morphologiques ou le faciès ou pour quelques motifs que ce soient, aucun acte attentatoire ou discriminatoire ne doit être toléré contre qui que ce soit », a-t-il martelé. Les principes constitutionnels d'égalité de tous et de la non-discrimination consacrent, au profit de chaque Congolais, le droit à l'égalité de protection des lois qui ne peut subir aucune atteinte, a-t-il dit.

Quant aux actes de violence, même verbaux, le chef de l'Etat a indiqué que ceux-ci doivent être sanctionnés avec vigueur et rigueur, tout en promettant d'y veiller personnellement. En fin de compte, les ministères ayant dans leurs attributions la sécurisation du processus électoral et la Justice ont été astreints à communiquer régulièrement en Conseil des ministres sur l'état de la sécurisation du processus et l'évolution des procédures ou actions engagées contre les individus.

Alain Diasso

« (...) Les matériels et kits électoraux sont inviolables et toute personne ou groupe de personnes, quel qu'il soit, coupable de vol, destruction des matériels électoraux ou de falsification des éléments qui constituent les fondamentaux du processus électoral devait être poursuivie et réprimée sévèrement afin de décourager ces pratiques »



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La digitalisation pour combattre l'informel

La branche ONU Femmes en République démocratique du Congo (RDC) a lancé la distribution de 1500 smartphones aux femmes entrepreneures et aux communautés dans les quatre villes du Projet d'appui au développement des petites et moyennes entreprises (PADMPME), en l'occurrence Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Matadi. L'opération va se dérouler tout au long de ce premier semestre.

Le processus engagé dans le cadre de la mise en œuvre du PADMPME comporte plusieurs étapes. Il y a eu une phase traditionnelle qui était d'arriver à doter la RDC d'une véritable plateforme de femmes entrepreneures. Au regard des résultats déjà visibles et même des premiers financements disponibles du projet, il devient impérieux d'accélérer la phase de la collecte et la distribution de l'information. En effet, l'un des grands défis de la consolidation de l'entrepreneuriat féminin est de réussir à faire reculer l'informel. Pour y parvenir, tout semble d'abord passer par une bonne maîtrise de l'information. Tant pour les entrepreneures que les communautés, la bonne gestion des données est la clef du succès. Dans la mise en œuvre du PADMPME, l'heure est désormais à l'amplification de la vitesse de la livraison de l'information au bénéfice d'un public de plus en plus large. Au cours du premier semestre de cette année, il est prévu la distribution de 1 500 smartphones aux concernées à Kinshasa, Lubumbashi, Goma

et Matadi. Sur un plan technique, ces appareils sont dotés d'un système GPS et intégreront une application pour créer un réseau d'entrepreneures et faciliter les affaires. Les encodeurs sont, notamment, des entrepreneures qui évoluent dans des secteurs stratégiques pour le pays (agroalimentaire, pisciculture, etc.). Elles entreront en contact avec des entrepreneures dans tous les milieux pour collecter les données qui permettront à ONU Femmes d'avoir accès à ces éléments et de pouvoir constituer le répertoire des entrepreneures. L'objectif est justement de canaliser les opportunités disponibles. En outre, ce mécanisme va permettre de mieux connaître les difficultés dans chaque secteur et d'y apporter des solutions le cas échéant. Avec les moyens digitaux (réseaux sociaux, télévision numérique, radio numérique et smartphones), l'information est vite partagée et à moindre coût. Dans le cas du téléphone portable, le coordonnateur national du projet PADMPME, Alexis Mangala Ngongo, a noté



« L'objectif est que ces informations optimisent l'entrepreneuriat féminin en RDC et éliminent certaines stigmatisations touchant les femmes entrepreneures »

une énorme avancée. « Il y a une partie où les personnes détentrices doivent se servir de l'application installée par l'Institut national de la statistique pour alimenter la page des données, et l'autre partie importante qui concerne la campagne SMS », a-t-il précisé. En clair, il y a des personnes qui reçoivent

des informations et les redistribuent ou qui reçoivent des opportunités sur le marché et les exploitent en tant qu'entrepreneures.

Dans ses propos, le PADMPME est allé plus loin, en donnant un éclairage suffisant sur une autre initiative. Il s'agit de la stratégie de numérisation pour diffuser les messages clés du

projet, notamment les lois protégeant les entrepreneures et les conseils liés à l'exercice de l'entrepreneuriat. « L'objectif est que ces informations optimisent l'entrepreneuriat féminin en RDC et éliminent certaines stigmatisations touchant les femmes entrepreneures », a-t-on indiqué.

Laurent Essolomwa

DÉFAITE DE V.CLUB CONTRE WAC

Shungu pointe le manque de compétitions

L'entraîneur Raoul Jean Pierre Shungu de V.Club, le gardien de but Ouédraogo et le défenseur international congolais Arsène Zola du Wydad ont réagi après le match perdu par V.Club face au club marocain à Casablanca.

La victoire d'un but à zéro du Wydad Athletic Club (WAC), le 3 mars, au stade Mohamed V de Casablanca, sur l'AS V.Club de Kinshasa, en match en retard de la première journée du groupe A de la Ligue des champions, a naturellement suscité des réactions et des commentaires. « C'est difficile pour une équipe qui n'est pas en compétition de s'exprimer comme nous souhaitons ou attendons. Nous sommes tombés malgré nos efforts et tentatives, parce que notre adversaire a la compétition en jambes. Nous ne pouvons pas nous décourager ni désespérer après cette défaite. C'est encore possible de se qualifier pour le prochain tour. Nous avons la possibilité de récupérer chez nous les trois points perdus ici », a déclaré Raoul Jean Pierre Shungu à la conférence de presse d'après-match.

Le gardien de but Burkinabè de l'AS V.Club, Farid Ouédraogo, a encaissé un but presque anodin, une frappe de l'attaquant marocain Haimoud,



Raoul Shungu, entraîneur de V.Club, et Arsène Zola, défenseur du Wydad de Casablanca/DR

malencontreusement déviée par le défenseur Guy Mfingi Magma. « Il nous faut déjà oublier cette défaite qui nous a fait mal et nous concentrer sur le prochain match. Il faut que nous soyons très costauds

et nous le préparons mentalement parce que ce sera aussi un match difficile », a déclaré Farid Ouédraogo, le portier international burkinabè de V.Club après cette défaite.

Arsène Zola souligne la détermination pour gagner

Excellent au cours de cette partie, le défenseur international congolais du Wydad et ancien du Tout Puissant Ma-

zembe de Lubumbashi, Arsène Zola, a mis l'accent sur le travail et la détermination comme les conditions pour gagner un match.

« Nous avons joué à domicile et on était obligé de gagner ce match. Nous avons eu beaucoup d'occasions et en avons converti une. Nous allons continuer à travailler. C'est une nouvelle équipe, nous continuons toujours à travailler pour retrouver nos automatismes. V.Club s'est battue mais pour gagner un match, ça demande beaucoup de concentration et de détermination. Il y a des atouts et qualités dans V.Club et c'est à eux de prendre les choses en main et continuer à travailler pour faire avancer l'équipe », a indiqué le défenseur international préconvoqué du reste par le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo, Sébastien Desabre. V.Club joue son prochain match le 11 mars en déplacement en Algérie contre la Jeunesse sportive de Kabylie.

Martin Engimo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Géorgie, 2e journée, 1re division

Le Dinamo Tbilissi corrige Samtredia 4-0. Sans Francis Nzaba, resté sur le banc.

Dila Gori prend son premier point à Kutasi (0-0). Avec Romaric Etou titulaire en défense centrale.

Au classement, le Dinamo est premier avec 6 points, Dila Gori est 8e sur 10 avec 1 point.

Grèce, 25e journée, 1re division

Remplaçant, Bradley Mazikou est entré à la 83e lors du revers de l'Aris Salonique chez le PAS Lamia (1-2).

Malgré l'entrée en jeu de Thievy Bifouma à la 63e, l'OFI Heraklion chute lourdement face à l'AEK Athènes (0-3).

L'Aris recule à la 6e place avec 37 points, devant l'OFI, 9e avec 26 points.

Italie, 26e journée, 2e division
Cagliari prend un point à Brescia (1-1). Avec Antoine Makoumbou titulaire et averti à la 83e.

Warren Bondo et Gabriel Charpentier sont restés sur les bancs de touche lors du succès de Parme à la Reggina (1-0).

Au classement, la Reggina, Parme et Cagliari se suivent aux 6e, 7e et 8e place avec 42, 40 et 39 points.

Kosovo, 23e journée, 1re division
Archange Bintsouka offre à Drenica son premier succès depuis trois mois : sur une balle piquée, il bat le gardien de Ferizaj d'une tête lobée. 1-0 score final. Et 7e but pour l'avant-centre prêté par le FK Partizani Tirana.

Ravy Ovouka est resté sur le banc lors du succès de Drita face au Llapi Podujeve (2-0).

Belgique, 28e journée, 1re division

Malgré l'ouverture du score rapide de Mouandilmadji (3e), Morgan Poaty, titulaire, et Seraing chutent finalement sur le terrain du Cercle de Bruges (1-3). De retour dans le groupe, Senna Miangué, lui, est resté sur le banc.

Au classement, le Cercle est 9e à 1 point des play-offs, tandis que les Métallos, 18e, comptent désormais 7 longueurs de retard sur le premier non-reléguable.

Sans Ravy Tsouka Dozi, écarté de longue date, Zulte-Waregem est défait à Louvain (2-4). L'ancien équipe de Marvin Baudry est 17e avec 23 points.

Bulgarie, 22e journée, 1re division

Ryan Bidounga était titulaire lors du large succès du CSKA 1948 sur le terrain du Lokomotiv Sofia (6-0).

Portugal, 23e journée, 1re division

Boavista partage les points avec Arouca (0-0). Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à la 83e. Les Portuans sont 8e à 7 longueurs des places qualificatives pour les play-offs.

Russie, 18e journée, 1re division

Le FK Ural et Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire au poste d'axial droit, rapportent un point de leur déplacement chez le Spartak Moscou (2-2). L'équipe d'Ekaterinbourg, qui a mené deux fois au score, est 10e avec 22 points.

Turquie, 18e journée, 1re division

Emmerson Illoy-Ayyet et le FK Ural ont pris un point à Quincy Promes et le Spartak Moscou (DR)

Victoire importante pour la lanterne rouge, Umraniyevspor, qui prend les trois points à Trabzon (2-1). Remplaçant, Durel Avounou est entré à la 46e, à 0-0. Cinq minutes plus tard, son centre en retrait amène l'ouverture du score de son équipe.

Dix-neuvième avec 18 points, le promu ne compte plus que quatre points sur Anka-

avec l'aide de la transversale.

Son 4e but, seulement, en 24 matches de championnat.

Virton est 6e et dernier avec déjà 8 longueurs d'avance sur Dender, le 5e. Ça sent le sapin.

Belgique, 27e journée, 3e division

Jordan Massengo, titulaire, et l'Olympic Charleroi s'inclinent face à Dessel (1-3).

Yannick Loemba est passeur décisif sur le 4e but du Racing FC Liège à Boom (4-0). Remplacé à la 70e.

Bulgarie, 22e journée, 1re division

Sans Messie Biatoumousoka, suspendu, le Botev Vratsa bat le Slavia Sofia 1-0. Et remonte à la 11e place avec 22 points.

Croatie, 24e journée, 1re division

Merveil Ndockyt retrouvait sa place de titulaire lors du match nul de Gorica à Koprivnik (1-1). Gorica reste lanterne rouge avec 7 longueurs d'avance sur Sibenik, l'avant-dernier.

Ecosse, 28e journée, 1re division

La mauvaise passe se poursuit pour Livingston, qui concède, face à Hibernian, son troisième revers consécutif (1-3). Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à 1-2, à 69e. Son équipe était réduite à dix depuis la 52e.

Avec 35 points, Livingston est désormais 7e. Seuls les six premiers disputent les play-offs à l'issue de la 33e journée.

Loïck Ayina est resté sur le banc lors du revers de Dundee United face à Aberdeen (1-3). Dundee est 12e et dernier avec 20 points.

Ecosse, 27e journée, 2e division

En infériorité numérique durant 71 minutes, Arbroath prend un point à Hamilton (0-0). Sans Scott Bitsindou, non convoqué.

Allemagne, 5e journée, 1re division

Quatrième défaite consécutive pour Bochum, face à Schalke (0-2). Sylver Ganvou-

la est entré à la 76e, à 0-1. Bochum est lanterne rouge avec 19 points.

Allemagne, 25e journée, 3e division

De retour dans le groupe, Aurel Loubongo Mbougou n'est pas entré en jeu lors du succès de Rot Weiss Essen face à Bayreuth (2-0). Le promu est 13e avec 8 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Angleterre, 35e journée, 4e division

William Hondermarck est entré à la 89e du succès de Northampton face à Crawley (1-0).

Sans Offrande Zanzala, absent de la feuille de match, Newport County s'incline à Salford City (1-3). L'avant-centre brazzavillois n'a plus marqué depuis le 2 janvier et son compteur personnel est limité à 3 buts cette saison en championnat.

Au classement, Newport est 18e avec 37 points, loin derrière Northampton, 4e avec 59 points.

Autriche, 18e journée, 2e division

St-Pölten chute à domicile face à Horn (0-2), avec Kévin Monziano, titulaire et averti à la 59e. Avec cette défaite, St-Pölten recule

à la 3e place, à un point de son adversaire du jour et à deux points du Blau-Weiss Linz. Seul le premier accède en première division à l'issue de la saison.

Ligue 2, 26e journée

Sans briller, Le Havre prend les trois points face à Laval (3-1). Remplaçant Nolan Mbemba est entré à la 76e. Titulaire, Marvin Baudry a pesé dans le jeu aérien. Remplacé à la 85e, il sera suspendu, pour cumul de cartons, pour le déplacement chez le Paris FC lors de la 27e journée.

Guingamp l'emporte sur la pelouse du Paris FC (1-2). Remplaçant, Warren Tchimbembe est entré à la 90e.

Malheureux Bryan Passi qui marque contre son camp à la 31e lors du revers de Niort face à Rodez (2-3). Sur un centre de Senaya, l'international congolais tacle pour couper la trajectoire et envoie le cuir dans les filets.

Rappelons que dans les rangs ruthénois, Loris Mouyokolo soigne une rupture du talon d'Achille droit.

Menés au score dès la 6e minute, Pau et Mons Bassouamina s'inclinent à Amiens (0-1). L'attaquant de 24 ans a été remplacé à la 70e.

Pas de vainqueur entre les deux légendes déclassées, Bordeaux et Saint-Etienne (1-1). Dilane Bakwa, remplacé à la 67e, et Niels Nkounkou étaient tous deux titulaires. A l'aise dans son rôle de piston gauche, l'ancien Marseillais s'est créé deux occasions aux 26e et 27e.

Encore la tête au Vélodrome et à son exploit face à l'OM, Annecy est ramené sur terre, brutalement, par Metz (0-3). Titulaire, Kévin Mouanga, taulier buteur à Marseille, est impliqué sur les trois buts mosellans. Un match à oublier.

Au classement, le HAC, 55 points, est leader devant Bordeaux, 46.

Dixième avec 34 points, Guingamp double Annecy, 11e avec 32 points.

Saint-Etienne remonte à la 13e place avec 31 points, devant Laval, 15e avec 31 points et Pau, 16e avec 27 points.

Dans la zone rouge, Rodez est 18e avec 25 points et Niort est 20e et dernier avec 23 points.

Camille Delourme



Archange Bintsouka, auteur de son 7e but de la saison, a été désigné dans le onze-type de cette 23e journée (DR)

ragiü. Rappelons que les clubs d'Hatayspor et de Gaziantep, terriblement touchés par le séisme du 6 février, ont déclaré forfait pour la fin du championnat, mais qu'ils seront maintenus en Super Lig.

Belgique, 2e journée des play-down, 2e division

Malgré l'égalisation de Yann Mabella à la 30e, Virton perd à domicile face à Dender (1-2). Sur une longue ouverture, il enchaîne contrôle du droit-tir du gauche et marque

DISPARITION

Just Fontaine s'en est allé

La légende du football français est décédée le 1er mars à Toulouse, en France, à l'âge de 89 ans.

L'avant-centre emblématique né à Marrakech, au Maroc, est entré dans l'histoire du ballon rond en inscrivant à lui seul treize buts en Suède, lors d'une seule phase finale de la Coupe du monde, notamment en 1958. Un record qu'il détient toujours. Ils sont seulement trois joueurs à avoir marqué plus de buts que Just Fontaine, mais en plusieurs éditions de la Coupe du monde. Citons l'Allemand Miroslav Klose (16 buts en quatre éditions), le Brésilien Ro-

naldo (15 buts en quatre éditions) et Gerd Müller (14 buts en deux éditions).

C'est l'un des plus grands buteurs que le monde du football a connu, lui qui s'est révélé lors de la Coupe du monde en Suède, en témoignent les chiffres. Aucune défense ne lui a résisté et Just Fontaine terminait meilleur buteur de la compétition avec 13 buts en six matches, effaçant le record de 11 buts établi quatre ans plus tôt par le Hongrois Sandor Koc-

sis. Aucun joueur n'a réussi à marquer autant de fois sur une seule édition du Mondial. Seul l'Allemand Gerd Müller s'en est un peu approché des dix buts en 1970.

Il a signé un triplé au premier tour lors de la victoire de la France 7-3 face au Paraguay. Il inscrit les seuls buts français (2-3) face à la Yougoslavie et participe à la victoire de sa sélection devant l'Ecosse 2-1 en marquant un but. En quarts de



Just Fontaine et son trophée de meilleur buteur du Mondial 1958, chez lui en juillet 2013 (Eric Cabanis/AFP)

finale, il marque un doublé contre l'Irlande du Nord (4-0). En demi-finale, il marque un but rapide mais pas suffisant pour faire plier le Brésil de Pelé qui l'emporte (5-2). Il termine la compétition en s'offrant un quadruplé lors du match pour la troisième place face à l'Allemagne (6-3).

En 2014, lors de la Coupe du monde au Brésil, il a reçu son propre Soulier d'Or, 56 années après son exploit, des mains de Michel Platini, alors président de l'UEFA, et de Ronaldo, Soulier d'Or du Mondial 2002 (huit buts). Just Fontaine a terminé sa carrière internationale en inscrivant 30 buts en 21 sélections.

Avant l'équipe de France, il a été

révélé à l'US Marocaine, à Casablanca, puis à l'OGC Nice. Mais il a connu l'apogée de sa carrière au Stade de Reims, avec lequel il a atteint la finale de la Coupe des clubs champions européens en 1959. À Nice puis Reims, il remporte quatre titres de champion de France entre 1956 et 1962. A la fin de sa carrière en 1960 à cause de blessure, il a entraîné l'équipe de France en 1967 mais de très courte durée. Entre 1973 et 1976, il a dirigé le PSG tout en permettant au club parisien d'accéder à la première division en 1974 avant de s'engager à Toulouse, et occuper de 1979 à 1981, le poste de sélectionneur du Maroc.

James Golden Eloué



Le buteur français reste détenteur du record de buts inscrits lors d'une Coupe du monde: 13 lors de l'édition 1958, dont un doublé contre la Yougoslavie à Vasteras le 11 juin 1958 (Pressens Bild/AFP)

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Quarts de finale de la Coupe de France

En quête d'une victoire finale qui les fuit depuis 1989, l'OM pensait, après avoir éliminé le PSG en 8e, que c'était son année. Mais le FC Annecy, 10e de Ligue 2, a fermé la porte du dernier carré au nez et à la barbe des Phocéens.

Devenu, au fil de la saison, le taulier de la défense savoyarde, le Franco-congolais Kévin Mouanga était titularisé au centre de la défense à cinq des visiteurs.

Après une période de réglages (un peu court sur une passe de Malinowski pour Clauss, buteur mais hors-jeu, 18e, puis sur un long ballon de Mbemba pour Sanchez, 21e, il est pris de vitesse par Clauss sur l'ouverture du score de Veretout, 29e), Kévin Mouanga va ensuite livrer une prestation de haut-vol sur la pelouse du Vélodrome.

Solide défensivement (duel gagné face à Sanchez à la 45e+1, tackle pour couper le centre de Clauss à la 69e), il assomme l'OM à la 59e : à la réception d'un corner, le défenseur de 22 ans domine Rongier et Balerdi dans les airs et place une tête décroisée dans les filets (1-2).

Une petite frayeur à la 81e, alors qu'il intervient devant Balerdi sur un centre de Guenzouzi, il frôle le contre son camp, mais Callens, l'autre héros savoyard, sort le ballon du bout du pied.

Impérial, il conclut son récital par un tir au but plein de sang-froid.

Annecy bat ainsi l'OM aux tirs au but (7-6 après le nul 2-2) et se qualifie pour les de-



Intraitable en défense, Kévin Mouanga a donné l'avantage au FC Annecy avant de réussir son tir au but sur la pelouse du Vélodrome: Enorme (Nicolas Tucet/AFP)

mi-finales de la Coupe de France.

Ce Mouanga, on veut le voir chez les Diabes rouges, rapidement et absolument.

En revanche, c'est fini pour Lens, éliminé par Nantes (1-2). Au nom de l'alternance, Brice Samba était remplaçant face au tenant du titre.

Pas de miracle pour Rodez, balayé à Toulouse (1-6). Sans Loris Mouyokolo, forfait pour la fin de saison en raison d'une rupture du talon d'Achille.

Albanie, quart de finale aller

Malgré la réduction du score de Chandrel

Massanga à la 44e, le Partizani Tirana s'incline 1-3 à Shkodër. Match retour à Tirana le 15 mars.

Belgique, demi-finale retour de la Coupe Sans Ravy Tsouka Dozi, écarté du groupe, Zulte-Waregem, réduit à dix à la 36e, est battu à Malines (0-1). Déjà battu 1-2 à l'aller, Zulte-Waregem est éliminé et va pouvoir se concentrer sur son maintien en Jupiler League.

Israël, quart de finale retour de la Coupe Finaliste en 2022, le Maccabi Haifa est éliminé par Netanya (1-2, puis 3-4 aux tirs

au but). Sans Mavis Tchibota, absent de la feuille de match.

Youth League, quarts de finale

Les U19 du PSG sont éliminés sur la pelouse des U19 du Borussia Dortmund (1-1, 4-5 aux tirs au but). Dan Patrice Bikouta est entré à la 81e à la place d'Ethan Mbappé. Le milieu de 19 ans a réussi son tir au but.

Également remplaçant au coup d'envoi, le gardien Desthy Ron Nkounkou n'est pas entré en jeu.

Angleterre, 21e journée, 4e division

William Hondermarck était titularisé au poste de milieu axial lors du match nul de Northampton à Harrogate (1-1). Remplacé à la 63e.

Italie, 27e journée, 2e division

Antoine Makoumbou, averti à la 90e, et Cagliari partagent les points avec le Genoa (0-0).

Mardi soir, la Reggina s'était inclinée à Cosenza (1-2). Sans Warren Bondo, resté sur le banc.

Et malgré l'entrée de Gabriel Charpentier à la 85e, Parme a perdu à domicile face à Pise (0-1). Au classement, la Reggina est 5e avec 42 points, suivi des Sardes, 7e avec 38 points, et de Parme, 8e avec 37 points.

Roumanie, 28e journée, 1re division

Kévin Koubemba a joué l'intégralité du match perdu par Arges sur la pelouse du CS U Craiova (0-1). Arges est 14e sur 16 avec 26 points.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Les Diables noirs se rassurent avant d'affronter Asec Mimosas

Les Diablotins se sont appuyés sur leur match contre V Club Mokanda, disputé le 4 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, pour faire leur dernière répétition avant d'affronter le club ivoirien d'Asec Mimosas, lors de la quatrième journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

Les Diables noirs ont repris leur deuxième place au championnat national en battant 2-1 les Ponténégrins de V.Club, lors de la 14e journée. Samy Mapembé a ouvert le score en transformant un penalty à la 33e minute. Yann Kouori Ngatsé a inscrit le but du break à la 53e, profitant d'un travail exceptionnel de Carl Wunda. Il a éliminé à lui seul une bonne partie de la défense de V Club avant de délivrer une passe décisive au buteur. Les Diablotins auraient pu faire mieux si la frappe de Wunda, en tout début de la reprise, n'avait pas été repoussée par la barre transversale.

V Club Mokanda a puis sauvé l'honneur grâce à une réalisation de Chavely Tsibo à la 81e minute. Notons que pour ce match, Barthélémy Ngatsono, l'entraîneur des Diables noirs, avait décidé de conserver la plupart de ses joueurs cadres en prévision du match capital du 8 mars contre Asec Mimosas. « On a cherché à faire tourner le groupe. Beaucoup de cadres n'ont pas été alignés pour leur permettre de bien récupérer. L'essentiel était la victoire car elle nous permet de garder le moral pour le mercredi », a expliqué le coach des Diables noirs.

Après avoir occupé la première



Les Diables noirs de Carl Wunda font le plein de confiance/Adiac

place lors des deux premières journées de la phase de poules, le représentant congolais se retrouve troisième au terme de la phase aller, à égalité des points avec son prochain adversaire. Les

Diables noirs doivent à tout prix l'emporter pour repasser devant Asec Mimosas et garder intactes leurs chances de qualification en quarts de finale. Lors de la manche aller, ils s'étaient incli-

nés 0-2 à Yamoussoukro. « On a été battu à l'aller. Cette fois-ci, c'est le match retour. Si nous voulons continuer la course, le bon résultat c'est la victoire. Le souhait serait de gagner et nous

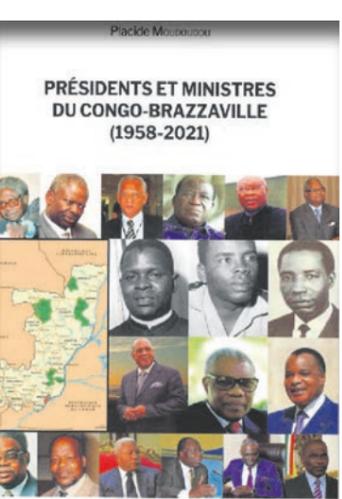
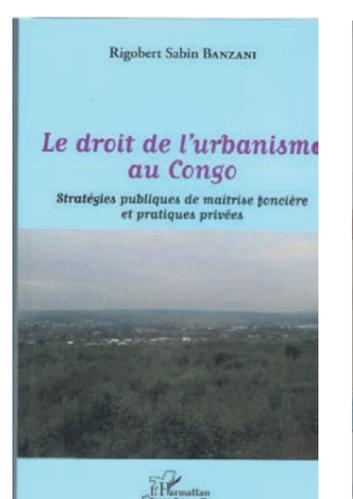
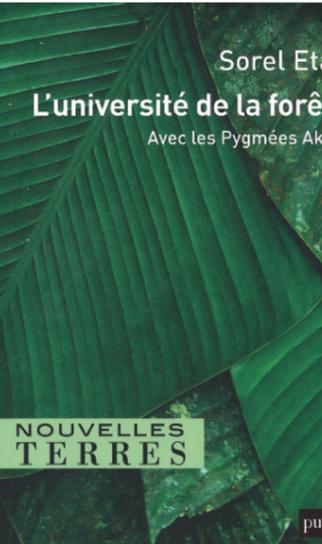
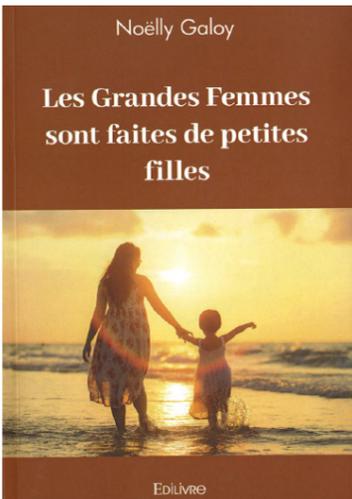
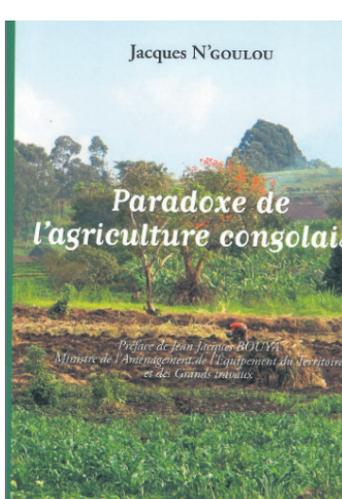
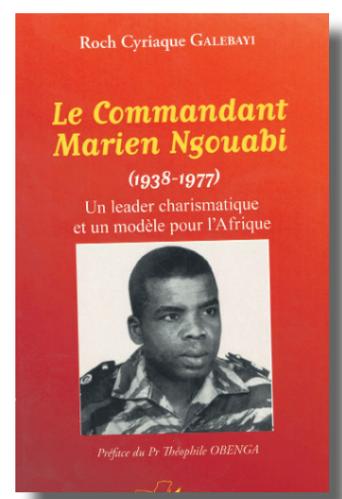
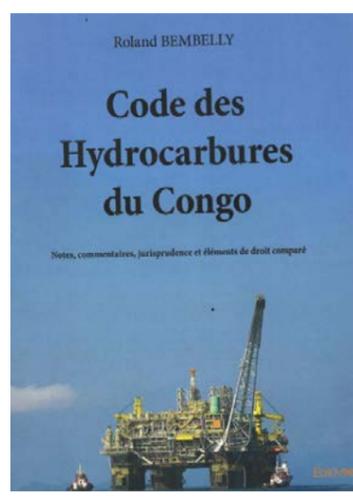
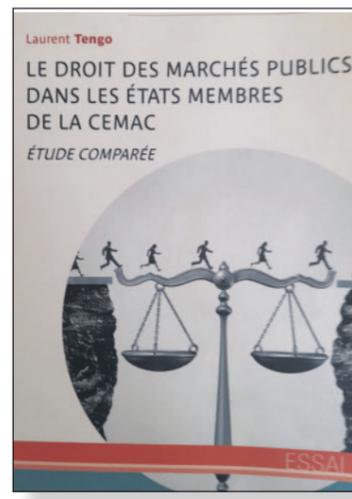
allons mobiliser davantage nos joueurs pour qu'ils soient en mesure de produire ce qu'ils ont fait ici, contre le Rivers united lors de la première journée. Nous avons les atouts », a souligné Barthélémy Ngatsono.

Le partage des points de l'AS Otohô, le leader, tenu en échec par FC Nathalys, a permis aux Diables noirs de réduire l'écart qui le séparait avec cette équipe à six points (trente-trois contre vingt-sept). Dans les autres rencontres, l'Etoile du Congo a eu raison, le 5 mars, de l'AC Léopards de Dolisie 2-1, au stade Alphonse-Massamba-Débat. L'Interclub s'est imposé devant la Jeunesse unie de Kintélé sur le score étriqué de 1-0. L'Interclub et l'Etoile du Congo comptent chacun vingt-quatre points.

A Pointe-Noire, la Jeunesse sportive de Talangai a battu l'AS Cheminots 2-1, améliorant son compteur à dix-neuf points. Le 3 mars, Bana Nouvelle génération (vingt-six points) a conservé sa troisième place en s'imposant devant Patronage Sainte-Anne, 2-0. Le FC Kondzo a enfoncé le Club athlétique renaissance aiglons dans une crise après sa victoire 3-1. Il compte désormais vingt-trois points contre dix pour les Aiglons.

James Golden Eloué

EN VENTE



MOUVEMENT ASSOCIATIF

L'autonomisation des femmes au cœur des échanges

Dirigée par Aimée Clarisse Abambila, l'Association des femmes dévouées (AFD) a fait sa sortie officielle le 4 mars, au cours d'un focus en présence de Régine Goma, coordonnatrice des organisations de la société civile de Pointe-Noire et du Kouilou.

L'AFD s'assigne comme objectif principal d'aider les personnes démunies, les orphelins et les veuves à sortir de l'assistanat et à s'autonomiser. « *Le chemin à parcourir est encore long et nous avons besoin de votre soutien afin de récolter les résultats escomptés* », a dit Aimée Clarisse Abambila, présidente de l'AFD. Elle a ajouté que « *la formation de ce jour s'investit dans cette logique. Elle permettra aussi d'améliorer les attitudes et les comportements des acteurs chargés de la mise en œuvre des différentes activités faisant partie de leur plan d'action.*

C'est un processus qui nécessite l'engagement, l'efficacité individuelle et collective par la prise de conscience de toutes ».

Composé d'une dizaine de membres, le bureau de l'AFD a été présenté à l'assistance et congratulé par Régine Goma. Elle a demandé à chaque membre d'exceller dans le travail, l'amour du prochain et la solidarité comme l'exige l'humanisme, le crédo que défend l'AFD.



Photo de famille lors de la sortie officielle de l'AFD/Adiac

« Le chemin à parcourir est encore long et nous avons besoin de votre soutien afin de récolter les résultats escomptés »

participantes.

Soulignons que cette activité a été organisée en prélude à la Journée internationale des droits des femmes qui sera célébrée le 8 mars.

Hervé Brice Mampouya

LIGUE DU SPORT DE TRAVAIL

Peter Moka prend les rênes

Le bureau exécutif de la ligue départementale du sport de travail de Pointe-Noire a été restructuré le 3 mars, au complexe sportif de la ville océane, lors de l'assemblée générale électorale organisée par la Fédération congolaise du sport de travail sous la houlette du directeur départemental des sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga.

Elu à l'unanimité avec onze autres membres et une commission de contrôle et vérification, Peter Moka succède à serge Kiminou Missou. Il présidera aux destinées du sport de travail de Pointe-Noire pour un mandat de deux ans renouvelable. Très satisfait de ce résultat, il prône le dialogue pour redynamiser le sport de travail. « *Je suis sportif et j'aime la gagne. Le sport c'est notre vie, ça nous permet d'être en bonne santé*

dans le milieu professionnel, c'est une source d'énergie. Bien que parents, nous devons nous donner un peu de temps pour le sport. Je suis jeune et dynamique, je vais travailler avec tous ceux qui veulent travailler, car seul on ne peut rien faire. Soyons ouverts les uns envers les autres et prônons ensemble le dialogue pour avancer », a dit le nouveau président avant d'inciter les entreprises à la

pratique du sport.

A l'issue des travaux, le représentant de la Fédération congolaise du sport de travail, Sydney Dandou, au nom du président de la fédération, a pris acte de la tenue de l'assemblée et des résultats acquis par les différents candidats. Il a remercié les représentants des entreprises qui ont constitué le corps électoral pour l'effectivité du vote et félicité les membres élus pour le bon déroulement des assises. « *J'exhorte le nouveau bureau élu à soigner le rapport avec la fédération et de travailler en étroite collaboration avec la direction départementale des sports* », a-t-il indiqué. De son côté, Joseph Biangou Ndinga a félicité tous les participants pour la bonne conduite de cette assemblée qui s'est tenue dans un climat serein et de responsabilité. Il a, à cet effet, invité les membres du

bureau élu à être à la hauteur de leur mission afin de faire partie des ligues actives au niveau du département. Cependant, il a attiré leur attention sur l'établissement et la publication des statistiques au niveau de la ligue, la promotion des compétitions, la formation des cadres techniques ainsi que la tenue des assemblées des équipes. « *Il est nécessaire que l'engagement de tout le monde ne faille aucunement pour que le succès escompté soit visible et réel* », a-t-il dit.

La liste du bureau exécutif

- Président : Peter Moka
- 1er vice-président : Franck Nzikou
- 2e vice-président : Safouley Milan dou
- 3e vice-président : Micheline Diam bou
- Secrétaire général : Guy Loulendo
- Secrétaire général adjoint : Ngou mba
- Trésorier général : Tchinianga
- Trésorier général adjoint : ?
- 1ere membre : Henriette Pobath
- Commission de contrôle et de vérification : Mbouta

Charlem Léa Itoua



Peter Moka posant avec les membres du bureau/Adiac

FASHION WEEK

La semaine de la mode prévue en avril à Brazzaville

La deuxième édition de la semaine de la mode de Brazzaville se tiendra du 4 au 8 avril à l'IFC sur le thème Afro pop. Celle-ci est dédiée à la rencontre de la culture pop d'origine occidentale, des cultures et arts de l'Afrique.

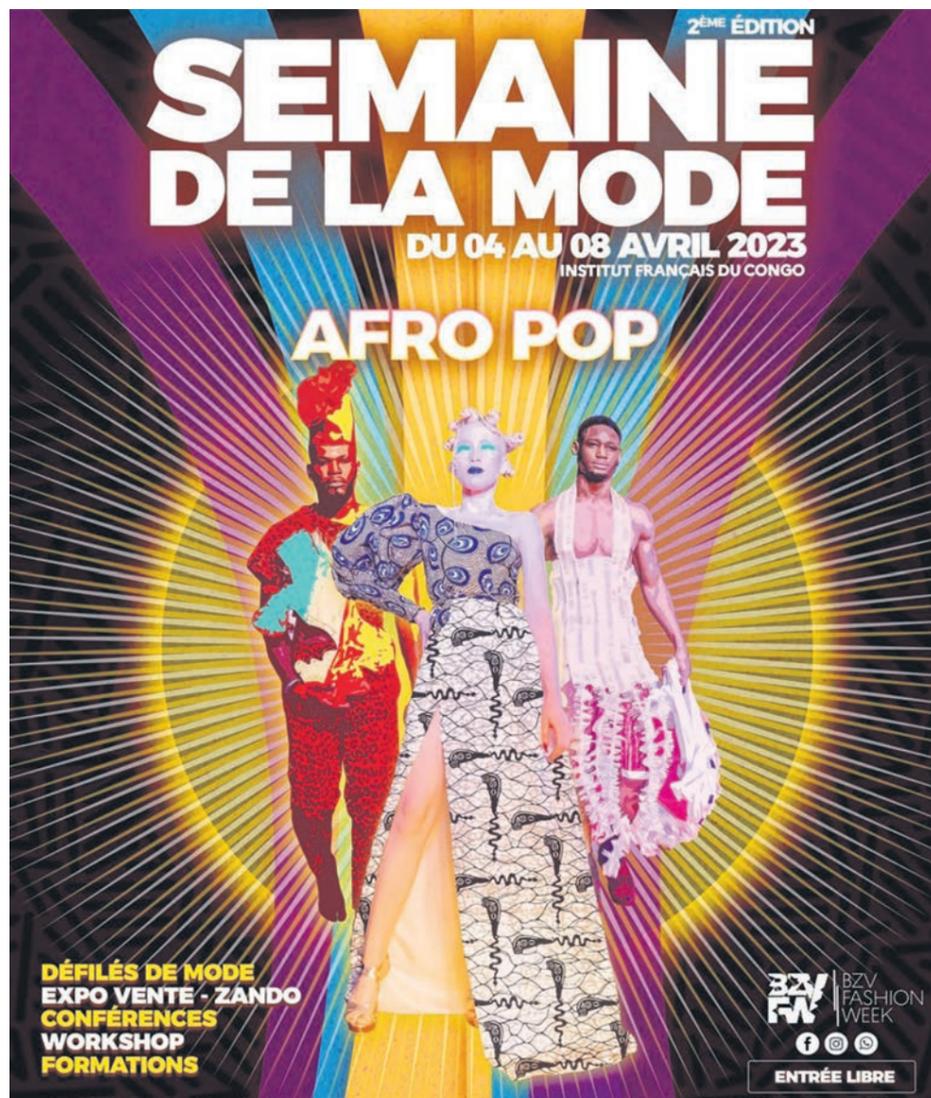
La semaine de la mode s'inscrit sous le signe de la découverte, de l'originalité, de la rencontre, des échanges et du partage. Elle sera organisée à l'Institut français du Congo en partenariat avec EU national institutes for culture, la délégation de l'Union européenne, de l'ambassade de France au Congo Brazzaville, de Wallonie-Bruxelles international, Goethe-institut, les Dépêches de Brazzaville, kitoko make-up, Hyppolyte Diayoka, mode 242 et Carrousel international de la mode.

C'est une occasion pour faire valoir les créativité et talents des stylistes designers congolais et d'ailleurs. Au cours de cette célébration, plusieurs tendances seront représentées. Des divers articles seront proposés au public. Les créations des stylistes, modélistes, designers, créateurs, mannequins ainsi que leurs collections seront mises en avant. Un rendez-vous culturel majeur qui engage les participants et artistes dans un échange de savoir-faire, de compétences et d'expériences.

Au programme, défilés de mode, des conférences, des formations, de l'expo vente (zando), Workshop et de soirées de sorties de collections signées des stylistes congolais et étrangers. Le public va découvrir durant cinq jours la diversité créative et perspective de la mode africaine, congolaise et brazzavilloise.

L'entrée à cette fête culturelle est libre.

Rosalie Bindika



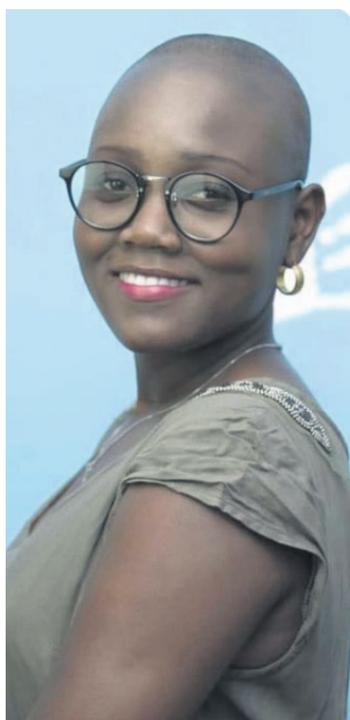
FESPACO 2023

Le film « Kundu » remporte un prix Red Sea international

Participant dans la catégorie Yennenga post-production, le long-métrage en cours de préparation « Kundu » a été sacré prix Red Sea international festival, lors de la 28e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) qui s'est tenue du 25 février au 4 mars au Burkina Faso, sur le thème « Cinémas d'Afrique et culture de la paix ».

Yennenga post-production est une initiative du Fespaco qui permet aux professionnels du septième art de trouver des financements pour la finition de leur projet. En postulant dans cette catégorie, trois prix sont décernés aux lauréats dont le prix Red Sea international festival. Ce dernier est une récompense qui permet d'avoir des fonds et un accompagnement technique comme des bourses.

« Comme vous le savez, notre industrie est quasiment inexistante. Ce film, réalisé par Ori Huchi KoZIA et produit par La Forge Production dont je suis la directrice que je représente à ce Fespaco 2023, a séduit le jury par son originalité et sa pertinence par rapport aux sujets qu'il aborde. «Kundu» est une fiction qui pourrait se lancer comme saga, afin de faire connaître chaque personnage comme les Marvel mais en version africaine », a fait savoir Armel Luyzo Mboumba, directrice de la Forge. Terme kongo désignant « mystère » en français, «Kundu» est un film science-fiction afro-futuriste qui se veut premier du genre au Congo et qui entend re-



Armel en compagnie d'un membre de la production jubilant après l'obtention du prix/DR

positionner le cinéma congolais sur l'échiquier international du septième art.

A en croire sa productrice, «Kundu» est à 100% congolais avec une équipe de talentueux acteurs et techniciens. On y retrouve donc des habitués qui connaissent bien la scène et

le devant des caméras comme Mixiana Laba, Harvey Massamba, Harvin Ismael Bihani, Boris Mikala Il, Makita Bienvenue, Patrice Kivili, Serge Roger Mayama, Guerschom Gobouang, Stan Guy Matingou. Mais aussi des jeunes formés à la Forge production comme Cyr Sikou, Rinel Mpika

Zahoud et Japhet Gedeon Kiakelo. A côté de cette main-d'œuvre locale, dans la partie technique, «Kundu» connaît également la participation de Cédric Mbongo de la République démocratique du Congo.

Quoiqu'en cours de production, Armel Luyzo Mboumba a déclaré

qu'il faudra attendre 2024 pour la sortie du film. « «Kundu» est un bébé qui arrive en douceur. Nous avons encore du travail sur ce projet, nous allons prendre tout le temps possible pour murir ce film afin qu'il soit un produit fini et capable de concourir avec les autres. A ce propos, je lance un appel aux structures qui souhaitent nous soutenir dans cette aventure car il nous faut refaire quelques images et trouver d'autres techniciens afin de concourir, dans les deux prochaines années, à la catégorie Yennenga Étalon d'or », a-t-elle indiqué.

Dans l'ensemble, cette première participation au Fespaco pour Armel et Ori s'est achevée sur une note positive. « Nous avons fait d'excellentes rencontres comme producteurs, réalisateurs, distributeurs et autres, qui nous permettront de repenser notre cinéma en organisant des formations de renforcement de capacités et pourquoi pas collaborer pour de futures productions et réalisations », a confié Armel Luyzo Mboumba.

Merveille Atipo